



MINISTERE DES AFFAIRES ECONOMIQUES

NUMERO DE PUBLICATION : 1010287A6

NUMERO DE DEPOT : 09600404

Classif. Internat. : A47G A63F

Date de délivrance le : 05 Mai 1998

Le Ministre des Affaires Economiques,

Vu la loi du 28 Mars 1984 sur les brevets d'invention, notamment l'article 22;

Vu l'arrêté royal du 2 Décembre 1986 relatif à la demande, à la délivrance et au maintien en vigueur des brevets d'invention, notamment l'article 28;

Vu le procès verbal dressé le 06 Mai 1996 à 24H00 à l'Office de la Propriété Industrielle

ARRETE :

ARTICLE 1.- Il est délivré à : GEVERS Daphné
rue du Doyenné 108, B-1180 BRUXELLES(BELGIQUE)

représenté(e)(s) par : VOSSWINKEL Philippe, GEVERS Patents S.A., Brussels Airport
Bus. Park-Holidaystr. 5-1831 DIEGEM.

un brevet d'invention d'une durée de 6 ans, sous réserve du paiement des taxes
annuelles, pour : SERVIETTE.

INVENTEUR(S) : Gevers Daphné, rue du Doyenné 108, B-1180 Bruxelles (BE)

ARTICLE 2.- Ce brevet est délivré sans examen préalable de la brevetabilité
de l'invention, sans garantie du mérite de l'invention ou de l'exactitude de
la description de celle-ci et aux risques et périls du(des) demandeurs(s).

Bruxelles, le 05 Mai 1998
PAR DELEGATION SPECIALE :

"Serviette."

La présente invention se rapporte à une serviette, en particulier une serviette de plage.

5 Il existe toutes sortes de serviettes, plus particulièrement des serviettes de plage, avec toutes sortes de motifs qui sont appliqués par exemple par un procédé d'impression connu sur un des côtés des serviettes. Ces motifs offrent uniquement un aspect décoratif à la serviette dont l'usage est limité à sa
10 seule fonction de serviette.

Le but de l'invention est d'une part d'augmenter un aspect de confort de la serviette et d'autre part de donner une fonction supplémentaire à la serviette.

15 Dans ce but, la serviette selon l'invention est caractérisée en ce qu'elle est un composant d'un ensemble qui comporte également un jeu et une pochette, ledit jeu comprenant une surface de jeu appliquée sur au moins un des côtés de la serviette et des pièces de jeu
20 fabriquées en matière flexible, ladite pochette étant agencée pour être rembourrée avec lesdites pièces de jeu.

En prévoyant que les pièces soient en une matière flexible et qu'elles servent à rembourrer la
25 pochette, cette dernière va former un coussin, ce qui augmente ainsi l'aspect de confort de la serviette. En prévoyant en plus que la surface de jeu soit appliquée sur la serviette, celle-ci offre une fonction supplémentaire en tant que table de jeu. Les pièces
30 avec lesquelles le jeu sera joué peuvent être rangées

dans la pochette. Il faut noter que toutes sortes de jeux sont connues en tant que tels dans l'état de la technique. Toutefois, il n'est nulle part suggéré de combiner un jeu et une serviette et d'en plus former un coussin à l'aide des pièces du jeu.

Suivant une forme de réalisation alternative, la serviette selon l'invention est un composant d'un ensemble qui comporte également un jeu et une pochette, ledit jeu comprenant une surface de jeu appliquée sur au moins un des côtés de la serviette et des pièces de jeu, ladite pochette comprenant une couche d'une matière flexible et étant agencée pour être rembourrée avec lesdites pièces de jeu. Ainsi, les pièces ne doivent pas nécessairement être fabriquées en matière flexible.

Selon une première forme de réalisation préférentielle, ladite pochette forme une des extrémités de la serviette. Ainsi, lorsque les pièces maîtresses du jeu sont rangées dans la pochette, le transport de l'ensemble est facilité puisque l'ensemble, comprenant un jeu, un coussin et une serviette, est formé d'une seule unité.

Selon une deuxième forme de réalisation préférentielle, ladite matière flexible est une mousse flexible, en particulier comprenant du polyuréthane ou du polystyrène. Cette matière peut facilement être façonnée dans diverses formes et est de plus peu coûteuse.

Selon une troisième forme de réalisation préférentielle, ladite surface est prévue sur ladite serviette de façon détachable. Cette forme de réalisation permet d'obtenir un ensemble d'une serviette et d'un jeu à surfaces de jeu modulables.

L'invention sera, dans ce qui suit, décrite en détail en se référant aux dessins annexés, dans lesquels :

- 3 -

la figure 1 est une vue schématique en plan d'un ensemble d'une serviette et d'un jeu de dames avec les pièces maîtresses du jeu rangées dans une pochette et une première personne qui se repose sur l'ensemble selon l'invention;

la figure 2 est une vue schématique en perspective de l'ensemble selon la figure 1 avec la première et une deuxième personne qui jouent au jeu de dames;

la figure 3 est une vue schématique du haut de l'ensemble selon la figure 1 avec les pièces maîtresses du jeu en partie dans la pochette et en partie en dehors de la pochette;

la figure 4 est une vue schématique en perspective d'une pièce maîtresse de jeu selon les figures 1 à 3; et

la figure 5 est une vue en coupe d'une alternative de l'ensemble selon l'invention.

Les figures 1 à 3 illustrent un ensemble 1 comprenant une serviette 2, en particulier une serviette de plage, et un jeu 3, 4, 5. Sur une des extrémités de la serviette 2, une pochette 6 est prévue. La pochette est par exemple formée en repliant une partie de la serviette et en faisant une couture 10 de ladite une extrémité de la serviette sur elle-même. De préférence, on part d'une serviette de longueur plus grande que des serviettes conventionnelles de sorte que la longueur de la serviette dans laquelle est formée la pochette ait essentiellement la même longueur que les serviettes conventionnelles.

Sur un côté de la serviette, une surface de jeu 5, dans l'exemple repris aux figures 1 à 3 un damier, est appliqué. La surface de jeu 5 est par exemple appliquée par un procédé connu d'impression de serviette.

L'ensemble comprend également des pièces 3, 4 maîtresses de jeu. Dans le cas d'un damier, ces pièces comprennent un premier jeu de pions 3 et un deuxième jeu de pions 4, distinct du premier jeu de pions 3 par sa couleur et/ou sa forme.

Selon l'invention, les pièces 3, 4, servent d'une part comme pièces maîtresses du jeu et d'autre part comme rembourrage de la pochette 6. Lorsqu'elles sont utilisées en tant que pièces maîtresses du jeu, elles sont sorties de la pochette 6, comme illustré sur la figure 2. Lorsqu'elles sont utilisées comme rembourrage de la pochette 6, elles forment ensemble avec la pochette un coussin, comme représenté sur la figure 1.

Les pièces, représentées en détail sur la figure 4, sont relativement flexible et ont de préférence une densité suffisamment élevée. La densité relativement élevée des pièces fait en sorte que les pièces restent sur place lorsqu'elles sont placées sur la surface de jeu et ne s'envolent pas au moindre coup de vent. En prévoyant que les pièces sont relativement flexibles, les pièces, utilisées comme rembourrage de la pochette 6, permettent de former un coussin confortable et d'augmenter ainsi l'aspect de confort de la serviette.

Une matière qui convient pour les pièces est une mousse flexible, en particulier une mousse flexible comprenant du polyuréthane ou du polystyrène. Selon une alternative, les pièces sont formées par un conteneur souple qui contient un liquide légèrement visqueux, par exemple un mélange de silicone et d'eau.

La forme des pièces 3, 4 est par exemple cylindrique, comme illustré sur les figures. Cette forme est particulièrement facile à réaliser.

Lorsqu'une première personne 6 souhaite s'allonger sur la serviette 2, par exemple sous l'oeil vigilant d'un crabe 9, les pièces maîtresse du jeu 3, 4 sont rangées dans la pochette 6, prévue sur l'une
5 des extrémités de la serviette 2. Ainsi, la pochette, rembourrée de pièces 3, 4 forme un coussin et offre à la personne qui s'allonge sur la serviette un confort accru, comme illustré sur la figure 1. Le cas échéant, des moyens de fermeture (non illustrés) sont prévus
10 pour fermer la pochette 6.

En position de jeu, les pièces 3, 4 sont sorties de la pochette et distribuées aux joueurs 7, 8, tel qu'illustré sur la figure 2.

La figure 5 illustre une alternative d'un
15 ensemble 11 selon l'invention. Selon cette alternative, l'ensemble comprend une serviette 12 dans une des extrémités de laquelle est formée une pochette 16, de la même façon que l'ensemble illustré sur les figures 1 à 3. La pochette 16 comprend toutefois une
20 couche 15 en matière flexible, par exemple une matière comprenant du polyuréthane ou du polystyrène. Ceci permet d'utiliser des pièces 13, 14, qui servent d'une part de pièces maîtresses de jeu et d'autre part de rembourrage pour ladite pochette, qui ne sont pas
25 nécessairement en matière flexible.

Il est clair que les formes de réalisation décrites ci-dessus à titre d'exemple peuvent comprendre des modifications. Suivant une alternative, la surface de jeu 5 est cousue sur la serviette, au
30 lieu d'être imprimée sur la serviette.

Suivant une autre alternative, la surface de jeu 5 est appliquée de façon détachable sur la serviette, par exemple en prévoyant un premier ruban sur la serviette et un deuxième ruban sur la surface
35 de jeu de sorte que les rubans s'accrochent l'un à l'autre par l'intermédiaire de leurs fibres textiles.

Ce principe est connu sous le nom déposé Velcro. Ceci permet d'obtenir une serviette avec différentes surfaces de jeu. Suivant encore une autre alternative, une surface de jeu est prévue sur chacun des deux
5 côtés de la serviette.

La pochette 6, telle qu'illustrée sur les figures, forme une partie intégrante avec la serviette 2. Selon une alternative, la pochette est séparée de la serviette. De préférence, des moyens sont alors
10 prévus pour relier la pochette à la serviette (par exemple moyennant un système Velcro comme décrit ci-dessus).

Le cas échéant, plus de pièces que le nombre requis pour jouer au jeu sont prévues dans la
15 pochette. Ainsi, on obtient un coussin plus épais.

La forme de réalisation illustre un jeu de dames. L'invention est également applicable pour d'autres jeux nécessitant une surface de jeu, comme par exemple un jeu d'échecs ou un jeu de l'oie. Dans
20 le cas d'un jeu d'échecs la valeur des pièces (dames, tours, fou, roi, pion, etc.) est de préférence appliquée sur une surface des pièces. Dans le cas d'un jeu de l'oie, les pièces maîtresses du jeu comprendraient des pions et des dés.

REVENDEICATIONS

5 1. Serviette, en particulier une serviette de plage, caractérisée en ce qu'elle est un composant d'un ensemble qui comporte également un jeu et une pochette, ledit jeu comprenant une surface de jeu appliquée sur au moins un des côtés de la serviette et des pièces de jeu fabriquées en matière flexible, ladite pochette étant agencée pour être rembourrée avec lesdites pièces de jeu.

10 2. Serviette, en particulier une serviette de plage, caractérisée en ce qu'elle est un composant d'un ensemble qui comporte également un jeu et une pochette, ledit jeu comprenant une surface de jeu appliquée sur au moins un des côtés de la serviette et
15 des pièces de jeu, ladite pochette comprenant une couche d'une matière flexible et étant agencée pour être rembourrée avec lesdites pièces de jeu.

20 3. Serviette selon la revendication 1 ou 2, caractérisée en ce que ladite pochette forme une des extrémités de la serviette.

4. Serviette selon l'une des revendications précédentes, caractérisée en ce que ladite matière flexible est une mousse flexible.

25 5. Serviette selon la revendication 4, caractérisée en ce que ladite mousse flexible comprend du polyuréthane ou du polystyrène.

30 6. Serviette selon l'une des revendications précédentes, caractérisée en ce que ladite surface de jeu est un damier et au moins une partie desdites pièces est sous forme de cylindre.

7. Serviette selon l'une des revendications précédentes, caractérisée en ce que ladite surface de jeu est un échiquier et sur un des côtés d'au moins une partie des pièces est reprise la valeur de la pièce.

8. Serviette selon l'une des revendications précédentes, caractérisée en ce que ladite surface est prévue sur ladite serviette de façon détachable.

5 9. Serviette selon l'une des revendications précédentes, caractérisée en ce que ladite surface de jeu imprimée sur au moins un desdits côtés de la serviette.

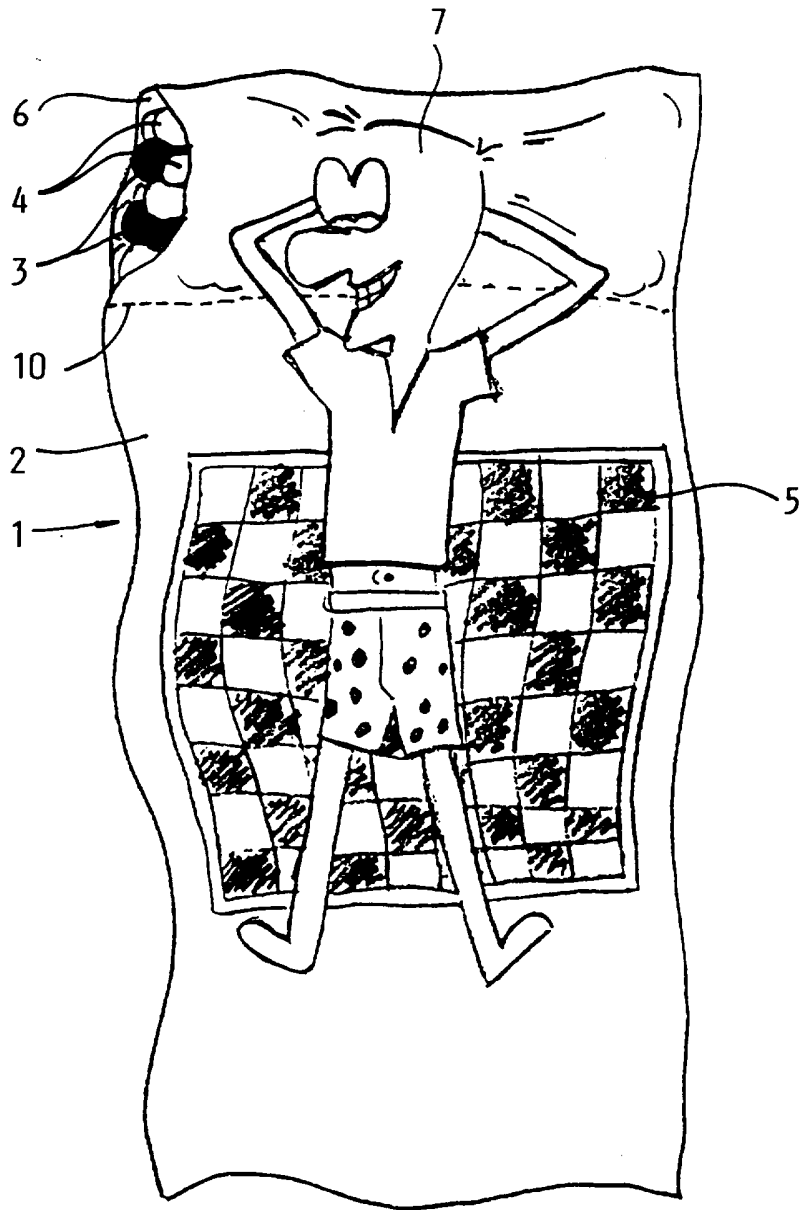


Fig.1

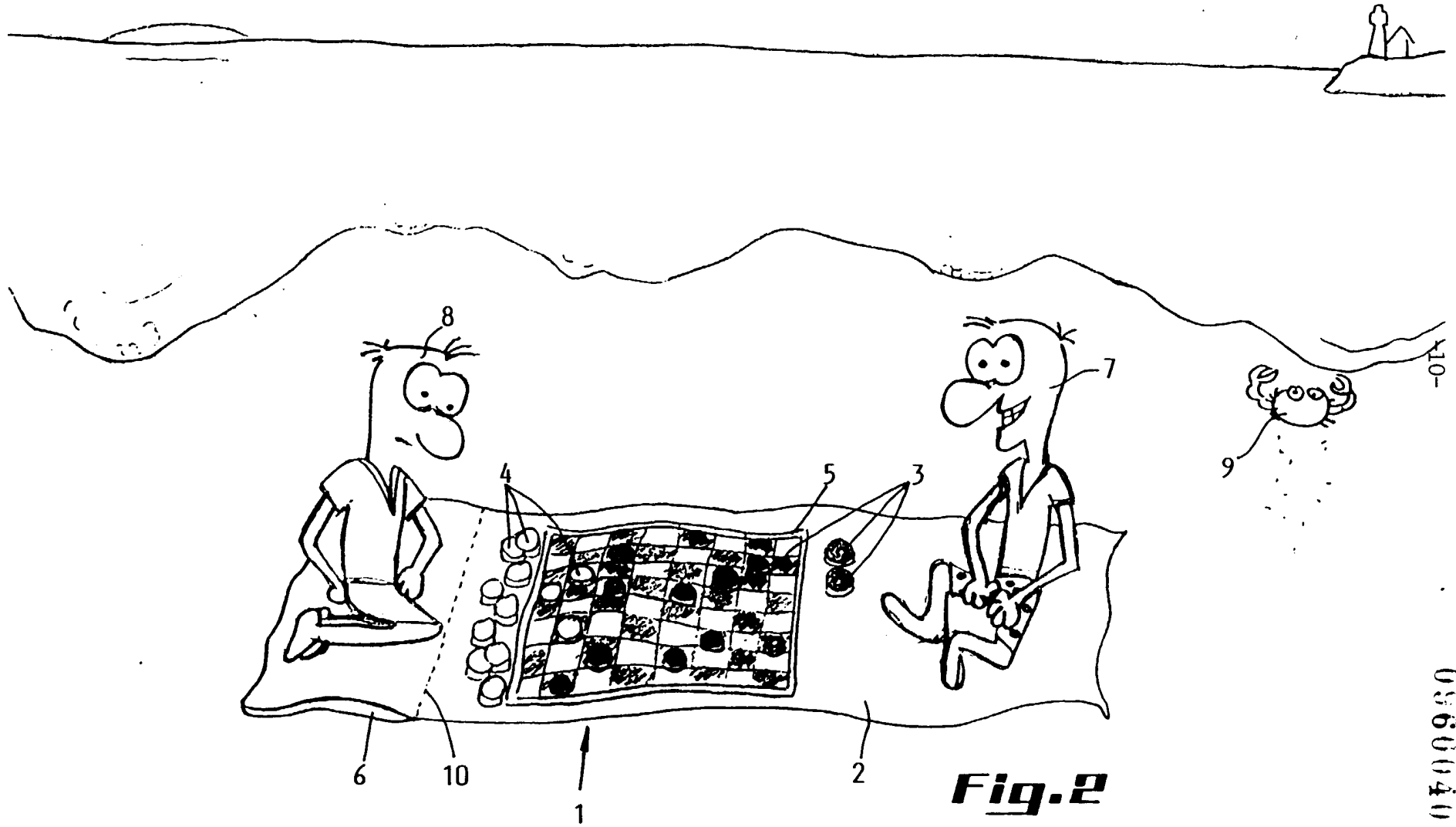


Fig. 2

09600404

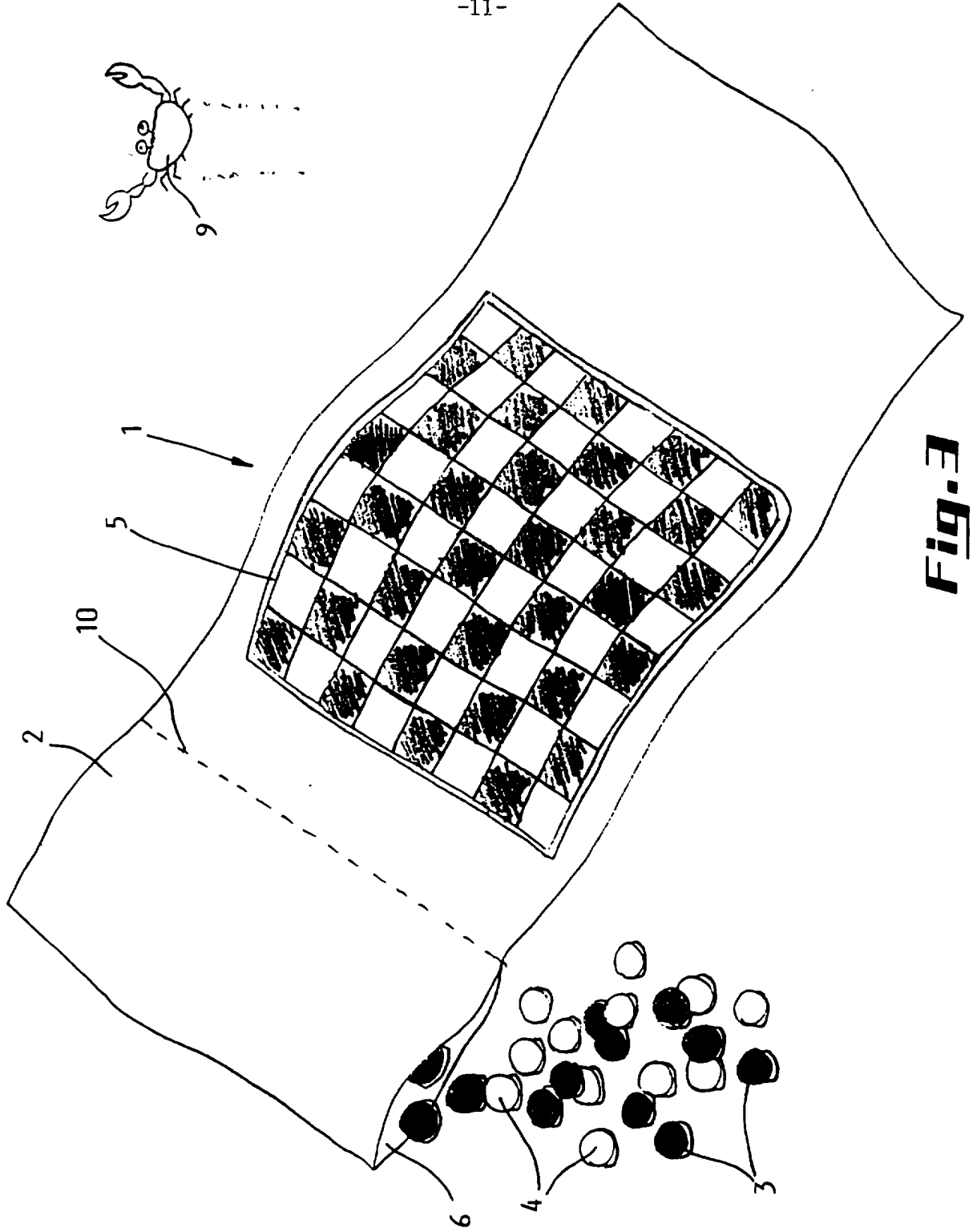


Fig. 3

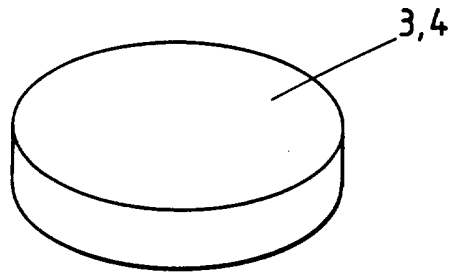


Fig. 4

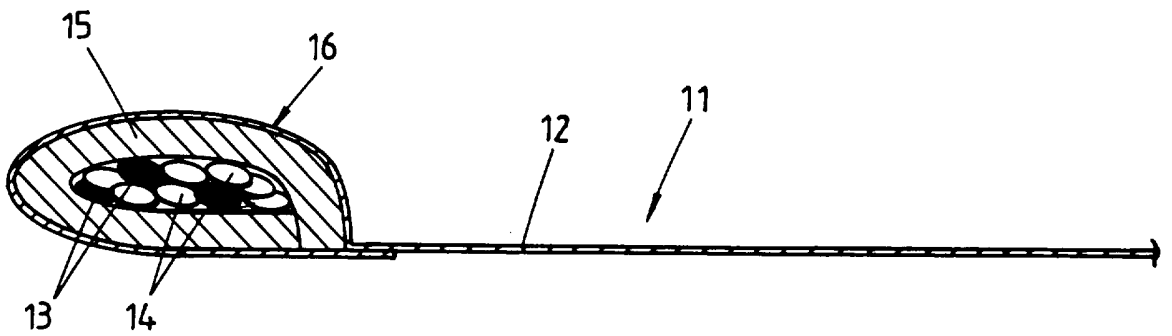


Fig. 5